

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Louis-Jacques-Gabriel Vimont.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Quettehou, département de la Manche (France), le 2 juillet 1790. Il résulte de l'extrait du registre matricule joint aux pièces, qu'il est entré, en novembre 1809, en qualité d'ouvrier armurier, au 2^e bataillon des colonies françaises, et qu'en septembre 1810, il est passé au 1^{er} bataillon de la même arme comme maître armurier.

Cet extrait établit encore que l'impétrant a continué de servir dans l'armée française jusqu'en 1814; qu'à cette époque, il a pris du service dans le 15^e bataillon de la 12^e division d'infanterie hollandaise; qu'il a fait partie de ce corps jusqu'en 1830, et enfin, que, depuis cette époque, il a servi dans l'armée Belge en qualité de maître armurier, et qu'il a fait les campagnes de 1830, 1831, 1832 et 1833.

Le sieur Vimont jouit d'une bonne conduite et a épousé une Belge dont il n'a pas d'enfants; il est attaché à la Belgique par de longs services et des liens de famille, et les autorités estiment que sa demande peut être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
